

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS OPÉRATION PHOTO 2024

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par l'**Association pour la Promotion Equestre (APE)**, domiciliée 14 Avenue Jean-Jacques Rousseau, à Saint-Herblain (44800), représentée par Marie FISCHER, présidente, désignée ci-après "l'Organisateur".

2. Lot

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants :

- 3 x Tirages au format poster d'une des photos sélectionnées dans la commande

La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant. La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- le participant a commandé un pack de 6 photos (et plus)
- le participant a passé la commande sur place au poney club lors des permanences organisées du lundi 13 mai 2024 au samedi 18 mai 2024 inclus (les commandes sur internet ne sont pas prises en compte pour le concours)
- le participant a commandé avant le samedi 18 mai 2024 à 17h20
- le participant a réglé la totalité de sa commande, avant la clôture des participations
- le participant accepte d'être contacté par l'équipe de l'Organisation en cas de gain et d'annoncer son choix concernant la photo concernée par le tirage au format poster.

4. Frais de participation

La participation au présent jeu-concours implique l'achat d'un minimum de 6 photos, d'une valeur de trente euros (30€).

5. Modalités de participation

Pour participer au concours, rendez vous au stand de vente de photo de l'Opération Photo Annuelle de l'APE, se déroulant du lundi 13 mai 2024 au samedi 18 mai 2024 inclus, et passez commande d'un minimum 6 photos de votre choix.

Lors du choix de vos photos, il est conseillé de sélectionner et noter la référence de la photo que vous souhaiteriez gagner au format poster. Cela vous permettra par la suite de donner directement ce renseignement, en cas de gain. En cas d'incertitude, les photos pourront être visionnées de nouveau suite au tirage au sort, afin de faire un choix.

La participation est limitée à une participation par personne. Une commande composée de 6 photos, soit 3 photos d'une personne A et 3 photos d'une personne B, remplissant l'ensemble des conditions, équivaut à une seule participation, au nom de la personne ayant effectué le règlement.

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 13/05/2024 au 18/05/2024 inclus. La clôture des participations sera le samedi 18 mai 2024 à 17h20.

L'APE se réserve le droit de disqualifier toute participation incomplète ou ne respectant pas les conditions requises annoncées ci-dessus. L'APE décline toute responsabilité concernant les commandes incomplètes, ou non réglées avant la date de clôture pour quelque raison que ce soit (notamment en cas de problème lié à un réseau ou un système informatique en ligne, un serveur, un fournisseur d'accès, un équipement informatique ou un logiciel).

6. Désignation des gagnants

Le tirage au sort s'effectuera de façon manuelle, par tirage de papier portant le nom de chaque participant, le 18 mai 2024, à 17h30. 3 gagnants seront sélectionnés ainsi, remportant individuellement un tirage poster de la photo de leur choix, parmi celles qu'ils ont commandées.

Les participants pourront, s'ils le souhaitent, assister au tirage au sort, et ainsi connaître en direct le résultat de celui-ci. Autrement, ils seront contactés par téléphone ou par mail, afin d'être avertis et communiquer leur choix de photo sélectionnée pour ce tirage.

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 18 mai 2024, à la suite du tirage au sort, via les réseaux sociaux.

Les résultats seront affichés près de l'entrée du bureau.

Les gagnants seront contactés individuellement par téléphone ou par mail.

8. Remise des lots

Les lots seront remis en même temps que l'ensemble de la commande, à partir du 10 juin 2024.

9. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours, dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront traitées par les membres de l'Association pour la Promotion Equestre, responsables de l'organisation et du bon déroulement de ce jeu-concours.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles par mail à l'adresse suivante : infos.ape.salantine@gmail.com